

SÉANCE ORDINAIRE

21 JUIN 2016

Deux cent treizième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 21^e jour de juin 2016 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Mesdames et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Anne-Marie Noël, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Autres présences : Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camaraine, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

Absence : Madame la commissaire : Gisèle Bombardier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 16.06.21
001 Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter les points ci-après à la séance d'ajournement du 28 juin 2016 :

- 10.1 Adoption des prévisions budgétaires 2016-2017 et fixation du taux de la taxe scolaire (document séance tenante).
- 10.2 Adoption des règles budgétaires 2016-2017 (RFP 03 – PR01) (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2016 (document SG 16.06.21-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance

- 05.2.1 De mesdames et messieurs Kevin Bouchard, Dominique Cartier, Bruno Lafrance, Julie Lefebvre, Chantal Thuot et Sia Ching Tran : Projet d'implantation d'une école alternative (document joint).
- 05.2.2 De Me Cathy-Maude Croft, secrétaire générale de la Commission scolaire des Phares : résolution 16-05-16-307 adoptée par le conseil des commissaires – Situation à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Demande d'enquête indépendante.
- 05.3 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.4 Nominations et engagement (personnel-cadre) (document et documents séance tenante DG 16.06.21-05.4).
- 05.5 Affectation des gestionnaires – information (document et document séance tenante DG 16.06.21-05.5).
- 05.6 Fusion des écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima à compter de l'année scolaire 2017-2018 (document SG 16.06.21-05.6).
- 05.7 Rapport du protecteur de l'élève – CSDHR 1516-28 (documents SG 16.06.21-05.7 et SG 16.06.21-05.7a).
- 05.8 Autorisation pour l'octroi de contrats – Période estivale 2016 (document DG 16.06.21-05.8).
- 05.9 Demande d'appui et de partenariat pour le projet : Saint-Jean-sur-Richelieu et région, nouvelle terre d'accueil pour les réfugiés (document DG 16.06.21-05.9).
- 05.10 Autorisation à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Construction d'une nouvelle remise sur le terrain de BMX (secteur Iberville) (document SG 16.06.21-05.10).
- 06.1 Politique d'admission et d'inscription des élèves (2017-2018) – Adoption (documents SREJTS 16.06.21-06.1 et SREJTS 16.06.21-06.1a).
- 06.2 Projet de modifications aux bassins de fréquentation des écoles Aux-Quatre-Vents et Joseph-Amédée- Bélanger – Dépôt pour consultation (document SREJTS 16.06.21-06.2).
- 08.1 Achats regroupés pour les contrats à commandes de micro-ordinateurs de table, portables, tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires (document STI 16.06.21-08.1).
- 09.1 Engagements (document RH 16.06.21-09.1).
- 09.2 Plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2016-2017 (document et document séance tenante : RH 16.06.21-09.2).
- 09.3 Programme d'aide aux employés (document RH 16.06.21-09.3).
- 10.1 **Reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2016 :** Adoption des prévisions budgétaires 2016-2017 et fixation du taux de la taxe scolaire (document séance tenante).
- 10.2 **Reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2016 :** Adoption des règles budgétaires 2016-2017 (RFP 03 – PR01) (document séance tenante).
- 11.1 Adjudication de contrats
 - 11.1.1 Service de buanderie - École professionnelle des Métiers, édifices Laurier et Normandie (document RM 16.06.21-11.1.1).
 - 11.1.2 Réfection de toiture - École Pointe-Olivier (document RM 16.06.21-11.1.2).
 - 11.1.3 Réaménagement et réfection des finis intérieurs - École Paul-Germain-Ostiguy (document RM 16.06.21-11.1.3).
 - 11.1.4 Remplacement de l'intercom - Écoles Saint-Blaise et Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 16.06.21-11.1.4).
 - 11.1.5 Réfection de l'entrée principale et la rampe d'accessibilité universelle - École Saint-Lucien (document RM 16.06.21-11.1.5).
 - 11.1.6 Remplacement de l'intercom - 5 écoles (document RM 16.06.21-11.1.6).
 - 11.1.7 Contrôle d'accès - Câblage - 12 écoles (document RM 16.06.21-11.1.7).
- 11.2 Demande d'ajout d'espace - Plan québécois des infrastructures 2017-2027 (document RM 16.06.21-11.2).
- 11.3 Centre des services partagés du Québec - Contrat à commandes - Dossier d'achats regroupés - DAR - Produits pétroliers – Carburant en vrac et huile à chauffage (document RM 16.06.21-11.3).

- 12 - Remerciements et félicitations
- 13- Autres sujets
- 14- Ajournement de la séance au mardi 28 juin 2016 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Moment de reconnaissance 2016. La présidente, madame Andrée Bouchard, et les commissaires honorent une vingtaine d'élèves, pour souligner leur apport particulier et les remercient de faire rayonner la Commission scolaire au-delà de notre territoire.

Nom de l'élève	École	Événement	Distinction
Marie-Laure Azevedo	École professionnelle des Métiers	Concours Chapeau les filles!	Lauréate nationale
Noémie Guilbault	École professionnelle des Métiers	Olympiades provinciales	Médaille de bronze
Jérémi Labarre	École professionnelle des Métiers	Olympiades provinciales	Médaille d'argent
Jérémy Marcoux	École professionnelle des Métiers	Olympiades provinciales	Médaille d'excellence
Kathleen Morin	École professionnelle des Métiers	Olympiades provinciales	Participation
Myriam Kirouac-Nascimento	Joséphine-Dandurand	Médaille du Lieutenant-gouverneur	
Mégane Larochelle	Marguerite-Bourgeoys	Action patrimoine L'expérience photographique du patrimoine	4 ^e sur 1120 au Québec
Érika Essertaize	Mgr-Euclide-Théberge	Médaille du Lieutenant-Gouverneur	Catégorie jeunesse
Julien Choquette	Paul-Germain-Ostiguy	Médaille du Lieutenant-gouverneur	
Daniel Blanchette	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Défi génie inventif	
Thierry Gervais-Raymond	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Défi génie inventif	
Thierry Beaudin	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Médaille du Lieutenant-gouverneur	
Camille Proulx	Polyvalente Marcel-Landry	Expo-sciences	Médaille Or senior
Érika Émond	Polyvalente Marcel-Landry	Expo-sciences	Médaille Argent senior
Érika Beaulieu	Polyvalente Marcel-Landry	Expo-sciences	Médaille bronze senior
Samuel Roy	Polyvalente Marcel-Landry	Forces Avenir	4 médailles

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Bruno Lafrance, parent et membre du comité en faveur de l'implantation d'une école alternative rappelle qu'il a déposé à l'intention du conseil des commissaires le document élaboré par les membres du comité quant au projet d'école alternative à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, lequel est inscrit au point correspondance.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 MAI 2016 (document SG 16.06.21-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 17 mai 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 16.06.21
002

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2016 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 17 mai 2016.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De mesdames et messieurs Kevin Bouchard, Dominique Cartier, Bruno Lafrance, Julie Lefebvre, Chantal Thuot et Sia Ching Tran : Projet d'implantation d'une école alternative (document joint).

05.2.2 De Me Cathy-Maude Croft, secrétaire générale de la Commission scolaire des Phares : résolution 16-05-16-307 adoptée par le conseil des commissaires – Situation à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Demande d'enquête indépendante.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 17 mai 2016.

Aussi, quelques commissaires font état des activités auxquelles ils ont participé et informent leurs collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

Monsieur Olivier Demers Payette, commissaire parent, mentionne que la prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 5 octobre 2016.

05.4 NOMINATIONS ET ENGAGEMENT (PERSONNEL-CADRE) (document DG 16.06.21-05.4)

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que les personnes suivantes font partie de la banque de cadres susceptibles d'occuper un poste de gestion au sein de la Commission scolaire (résolution HR 16.04.19-003);

**HR 16.06.21
003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Karine Beauregard soit nommée au poste de direction adjointe d'établissement à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Que madame Mélanie Filion soit nommée au poste de direction adjointe d'établissement à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Que madame Anouck Martin soit nommée au poste de direction adjointe d'établissement aux écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Que madame Chantale Mercier soit nommée au poste de direction adjointe d'établissement à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Que madame Josée Lavoie soit engagée au poste de direction d'établissement à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la Politique locale de gestion, mesdames Karine Beauregard, Mélanie Filion, Josée Lavoie, Anouck Martin et Chantale Mercier soient soumises à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les besoins en personnel-cadre de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant le poste laissé vacant par le départ à la retraite de monsieur Marc Vigeant, coordonnateur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;

**HR 16.06.21
004**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que monsieur Vincent Huard soit nommé au poste de coordonnateur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le départ à la retraite de monsieur Michel Provençal, régisseur au Service des ressources matérielles;

Considérant l'ouverture du poste de régisseur au Service des ressources matérielles et les travaux réalisés par le comité de sélection constitué de mesdames Manon Côté et Lynda Champagne ainsi que de messieurs François Lafortune et François Bergeron;

**HR 16.06.21
005**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Audrey Rochette soit nommée au poste de régisseuse du Service des ressources matérielles. La date d'entrée en fonction reste à confirmer.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Audrey Rochette soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

05.5 AFFECTATION DES GESTIONNAIRES – INFORMATION (document DG 16.06.21-05.5)

Suite à l'adoption de la structure administrative des cadres à la séance du conseil des commissaires du 17 mai 2016 (HR 16.05.17-004), aux nominations et engagement effectués ci-dessus et aux affectations faites par le directeur général, monsieur Éric Blackburn dépose le tableau ci-dessous à titre d'information.

**Structure administrative des cadres
Année 2016-2017**

Unité administrative	Identification du poste	Affectation 2016-2017
Centre d'éducation des adultes La Relance	Direction Direction adjointe	Dominique Pratte Stéphanie Tremblay
École Alberte-Melançon	Direction (50 %)	Sophie Loubert
École Aux-Quatre-Vents	Direction Direction adjointe	Jean-Guy Roy Fanie Poirier
École Bruno-Choquette	Direction	Yves Boucher
École Capitaine-Luc-Fortin	Direction	Yves Bédard
École Crevier	Direction (50 %) Direction adjointe (50 %)	Sacha Plamondon Anouck Martin (en remplacement de Carole Beaugard)
École de Monnoir	Direction	Annie Benoit
École de Richelieu	Direction	Noël-André Latour
École des Prés-Verts	Direction	Sylvie Pigeon (Jocelyne Dandurand retraite le 19 août 2016)
École des Savanes	Direction Direction adjointe	Danielle Fortin Hélène Gousy
École Dr-Alexis-Bouthillier	Direction Direction adjointe	Jocelyne Tremblay Solange Lemoy
École du Pélican	Direction	France Nadeau
École du Petit-Clocher	Direction (60 % + dossier adm.)	Louise Berleur
École Frère-André	Direction	Lucie Désaulniers
École Hamel	Direction	Jean-Gabriel Laberge
École Jean XXIII	Direction	Marie-France Ricard
École Jeanne-Mance	Direction (50 %)	Natacha Lareau
École Joseph-Amédée-Bélanger	Direction	Denis Plante
École Joséphine-Dandurand	Direction Direction adjointe Direction adjointe	Manon Ouellet Johanne Savoie Jocelyn Roy
École Marguerite-Bourgeois	Direction Direction adjointe	Chad Boutin Karine Beaugard
École Marie-Derome	Direction	Carl Du Sault

Unité administrative	Identification du poste	Affectation 2016-2017
École Marie-Rivier	Direction Direction adjointe	Jean-Pierre Béliveau Chantal Boutet
École Micheline-Brodeur	Direction	Dominique Benoît
École Mgr-Euclide-Théberge	Direction Direction adjointe Direction adjointe	Charles Dalpé Paul-André Boudreau Suzanne Marcantonio
École Napoléon-Bourassa	Direction	Christine Halpin
École Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean)	Direction	Louis-Philippe Dubois
École Notre-Dame-de-Fatima	Direction (50 %) Direction adjointe (50 %)	Sacha Plamondon Anouck Martin (en remplacement de Carole Beauregard)
École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Direction Direction adjointe	Isabelle Branco Amal Osta
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Direction	Josée Lavoie
École Notre-Dame-du-Sourire	Direction (50 %)	Natacha Lareau
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction Direction adjointe	Serge Gobat (Monique Tremblay retraite 19 août 2016) Chantale Mercier (en remplacement de Carolle Lessard)
École Pointe-Olivier	Direction	Magalie Pételle
École professionnelle des Métiers	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif	Daniel Couture Bertrand Daigle Julie Fournier (affectation temporaire) Nadine Beauchamp
École Sacré-Coeur	Direction	Rose-Marie Joanis
École Saint-Alexandre	Direction	Christine Derome
École Saint-Blaise	Direction (50 %)	Sophie Loubert
École Sainte-Anne	Direction (60 % + dossier adm.)	Mélanie Veilleux
École Saint-Eugène	Direction Direction adjointe	Christianne Fleury Mélanie Filion (en remplacement de Vincent Huard)
École Saint-Gérard	Direction	Josée Roberge
École Saint-Jacques	Direction (50 %)	Julie Bourbeau
École Saint-Joseph	Direction (50 %)	Julie Bourbeau
École Saint-Lucien	Direction	Julie Palin
École Saint-Michel	Direction	Ruth Phaneuf
École Saint-Vincent	Direction Direction adjointe	Chantal Majeau Marie-Claude Bergeron
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif	Maud Innocenti Sonya Thorne Pascal Vaillancourt Lyne Martel Esther Schneider
Polyvalente Marcel-Landry	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif	France Heppell Caroline Lapierre Gino Jean Lyne Letendre

Unité administrative	Identification du poste	Affectation 2016-2017
Direction générale	Direction générale Direction générale adjointe Direction générale adjointe Chef de secrétariat	Eric Blackburn Dominique Lachapelle François Lafortune Natasha Galloy
Service du secrétariat général et des communications	Direction des communications et secrétaire général	Mario Champagne
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Direction Coordonnateur	Denis Ménard Vincent Huard
Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice	Alain Camaraire Nathalie Ménard Nathalie Rousseau Josée Hébert
Service des ressources financières et de l'organisation scolaire	Direction Direction adjointe Agent d'administration Agent d'administration	Chantal Noël Mey Loung Hoeu Céline Gagnon Suzanne Lapointe
Service des ressources matérielles	Direction Direction adjointe Régisseur Régisseuse	François Bergeron François Cyr François Chartrand Audrey Rochette
Service des ressources humaines	Direction Direction adjointe Coordonnatrice Cons. gestion de personnel Cons. gestion de personnel	Katleen Loiselle Lynda Champagne Magali Roulier Diane Gaboury Katia Julien
Service des technologies de l'information	Direction Coordonnatrice Régisseur	Michèle Laberge Annie Lussier Luc Blanchard

05.6 FUSION DES ÉCOLES CREVIER ET NOTRE-DAME-DE-FATIMA À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 (document SG 16.06.21-05.6)

Considérant le projet de fusion des écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima, à compter de l'année scolaire 2017-2018;

Considérant le document d'intention adopté par le conseil des commissaires le 16 février 2016, exposant les critères retenus ainsi que les éléments factuels qui justifiaient cette orientation (HR 16.02.16-004);

Considérant l'avis public publié avant le 24 février 2016, à l'effet d'informer la population de l'intention de la Commission scolaire de fusionner les écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima ainsi que du calendrier de consultation publique que la Commission scolaire entendait mener;

Considérant que de façon plus particulière, le comité de parents, le comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les conseils d'établissement concernés, les instances syndicales ainsi que la municipalité et la municipalité régionale de comté (MRC) touchées ont été invitées à assister à la séance publique d'information ainsi qu'à faire connaître leur avis à l'occasion de l'audience publique de consultation;

Considérant les avis déposés à l'égard du projet de fusion des écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima, soit par le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et le Syndicat des Professionnelles et Professionnels de la Montérégie (CSQ) ;

Considérant que ce projet d'école institutionnelle favorisera une organisation scolaire plus souple, une meilleure cohérence dans le suivi des élèves, un partage accru entre les équipes-écoles et une simplification des exigences administratives;

HR 16.06.21
006

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De fusionner les écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima, en une école institutionnelle et ainsi révoquer leur acte d'établissement respectif à compter de l'année scolaire 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

05.7 RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – CSDHR 1516-28 (documents SG 16.06.21-05.7 et SG 16.06.21-05.7a)

Considérant la plainte portée par le parent de l'élève ___I 82090906 auprès du protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant le rapport produit par le protecteur de l'élève dans ce dossier;

Considérant que le protecteur de l'élève a considéré que la plainte déposée par le parent était bien fondée à certains égards;

Considérant les recommandations émises par le protecteur de l'élève en lien avec ce dossier;

Considérant qu'à l'article 7.5 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières*, il est prévu que le conseil des commissaires informe les personnes concernées des suites qu'il entend donner aux correctifs proposés par le protecteur de l'élève;

HR 16.06.21
007

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières donne suite aux recommandations émises par le protecteur de l'élève, lesquelles sont contenues au rapport déposé et portant le numéro SG 16.06.21-05.7a.

Adopté à l'unanimité.

05.8 AUTORISATION POUR L'OCTROI DE CONTRATS – PÉRIODE ESTIVALE 2016 (document DG 16.06.21-05.8)

Considérant qu'il n'y a aucune séance du conseil des commissaires prévue entre le 28 juin et le 23 août 2016;

HR 16.06.21
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'autoriser monsieur Éric Blackburn, directeur général, à conclure tous contrats pouvant découler d'une situation d'urgence et dont les travaux doivent être réalisés au courant de l'été 2016.

Adopté à l'unanimité.

05.9 DEMANDE D'APPUI ET DE PARTENARIAT POUR LE PROJET : SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET RÉGION, NOUVELLE TERRE D'ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS (document DG 16.06.21-05.9)

Considérant les différents avantages reliés à l'accueil de personnes immigrantes et réfugiées pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et région;

Considérant que l'organisme « L'ANCRE » a entrepris des démarches pour que Saint-Jean-sur-Richelieu et sa région soient reconnues par le gouvernement du Québec à titre de terre d'accueil pour les réfugiés;

Considérant que l'organisme « L'ANCRE » désire mettre en place une structure d'accueil pour les réfugiés;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est déjà partenaire de l'organisme L'ANCRE pour faciliter la francisation et l'intégration scolaire des enfants et des adultes;

HR 16.06.21
009

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie les démarches de l'organisme « L'ANCRE » afin que Saint-Jean-sur-Richelieu et sa région soient reconnues par le gouvernement du Québec à titre de terre d'accueil pour les réfugiés et qu'à cet effet, « L'ANCRE » mette en place une structure d'accueil des réfugiés.

Adopté à l'unanimité.

05.10 AUTORISATION À LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE REMISE SUR LE TERRAIN DE BMX (SECTEUR IBERVILLE) (document SG 16.06.21-05.10)

Considérant l'intention de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de construire une nouvelle remise sur le terrain de BMX, situé dans le secteur Iberville, à l'endroit convenu avec les représentants de la Commission scolaire;

Considérant que ce terrain, propriété de la Commission scolaire, sur lequel est érigée ladite piste de BMX, est détenu par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, aux termes d'un bail emphytéotique intervenu entre la Commission scolaire d'Iberville et la Commission des loisirs d'Iberville, le 18 février 1987, devant Me Gilles Lessard, notaire et publié en la circonscription foncière d'Iberville, sous le numéro 131114. Ce bail ayant été consenti pour une période de 99 ans et venant à échéance le 30 juin 2086;

Considérant que le bail emphytéotique ci-haut mentionné indique que toute modification au plan d'aménagement devra être transmise au bailleur qui devra donner son approbation;

HR 16.06.21
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De permettre à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de procéder à la construction d'une nouvelle remise sur le terrain de BMX, situé dans le secteur Iberville, à l'endroit convenu avec les représentants de la Commission scolaire.

Toutes les obligations prévues au bail emphytéotique continuent de s'appliquer et demeurent inchangées.

Adopté à l'unanimité.

06.1 POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES (2017-2018) – ADOPTION (documents SREJTS 16.06.21-06.1 et SREJTS 16.06.21-06.1a)

Considérant que conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'inscription des élèves se fait selon les critères déterminés par la commission scolaire;

Considérant que les modalités liées à l'admission et l'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se trouvent dans sa Politique d'admission et d'inscription des élèves;

Considérant les consultations faites auprès des différentes instances concernées;

HR 16.06.21
011

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la *Politique d'admission et d'inscription des élèves 2017-2018 (EJP01)*, tel que présentée au document SREJTS 16.06.21-06.1a, soit adoptée.

Monsieur François Blais demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

A voté contre : Monsieur le commissaire François Blais.

Pour : 9 Contre : 1

Adopté à la majorité.

06.2 PROJET DE MODIFICATIONS AUX BASSINS DE FRÉQUENTATION DES ÉCOLES AUX-QUATRE-VENTS ET JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER – DÉPÔT POUR CONSULTATION (document SREJTS 16.06.21-06.2)

Considérant les bassins de fréquentation actuellement en vigueur pour les écoles Aux-Quatre-Vents et Joseph-Amédée-Bélanger;

Considérant que l'école Joseph-Amédée-Bélanger accueille présentement les élèves demeurant dans le secteur de la rue Fleur-de-Lys, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Saint-Luc);

Considérant la capacité d'accueil des écoles ci-haut nommées et notamment celle de l'école Aux-Quatre-Vents suite à son agrandissement effectué en 2014;

Considérant que le secteur de la rue Fleur-de-Lys est situé plus près de l'école Aux-Quatre-Vents;

Considérant les prévisions de clientèles 2015-2021 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'école Aux-Quatre-Vents;

Considérant que la Commission scolaire souhaite consulter les conseils d'établissement des écoles Aux-Quatre-Vents et Joseph-Amédée-Bélanger à l'égard de ce projet de modification du bassin de fréquentation pour les élèves du secteur de la rue Fleur-de-Lys à Saint-Jean-sur-Richelieu, lequel serait applicable à compter de l'année scolaire 2017-2018;

HR 16.06.21
012

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que le projet de modification du bassin de fréquentation des élèves demeurant dans le secteur de la rue Fleur-de-Lys, situé dans le secteur Saint-Luc de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu,

soit soumis à une consultation auprès des conseils d'établissement des écoles Aux-Quatre-Vents et Joseph-Amédée-Bélanger.

Et

De mandater la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire pour procéder à ladite consultation.

Adopté à l'unanimité.

08.1 ACHATS REGROUPÉS POUR LES CONTRATS À COMMANDES DE MICRO-ORDINATEURS DE TABLE, PORTABLES, TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS, AUTRES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES (document STI 16.06.21-08.1)

Considérant que la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR), publie deux appels d'offres exclusivement pour le secteur de l'éducation;

Considérant que les contrats résultants de ces appels d'offres mis en place par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) permettront l'acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires ainsi que des micro-ordinateurs de table et de portables pour les établissements scolaires;

Considérant que ces contrats seront d'une durée maximale de deux ans, incluant une année d'option;

Considérant que les contrats d'achats pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table, portables, tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires du Centre collégial des services regroupés (CCSR) et du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) sont à échéance depuis le 31 mai 2016;

Considérant que la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats est obligatoire pour commander les équipements informatiques visés par ce mandat, pour bénéficier des allocations du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, liées aux différentes mesures ciblées;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

HR 16.06.21
013

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières aux achats regroupés résultant de l'entente tripartite entre le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR), pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table, portables, tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires.

De déléguer la directrice du Service des technologies de l'information à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le mandat d'achat et les bons de commande qui en découleront, dans le respect des enveloppes budgétaires déjà prévues pour chacune des années, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 16.06.21-09.1)

Considérant la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

**HR 16.06.21
014**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que madame Francine Cayer soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (20,5 heures par semaine) d'ouvrière d'entretien, classe II à l'école de Monnoir et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

**HR 16.06.21
015**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que monsieur Philippe Gagné soit engagé pour un poste régulier à temps plein (30 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Crevier et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier, Nathalie Ménard et Annie Ducharme et de monsieur Alain Camaraire, tenu le 27 mai 2016;

**HR 16.06.21
016**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que monsieur Danny Brochu soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de conseiller pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier, Nathalie Ménard et Annie Ducharme et de monsieur Alain Camaraire, tenu le 27 mai 2016;

**HR 16.06.21
017**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Nathalie Côté soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et ce, à compter du 25 août 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Julie Charest est titulaire d'un poste régulier à temps partiel (21 heures/semaine) de psychologue depuis le 21 janvier 2016;

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier, France Heppell, Nathalie Rousseau et Manon Côté, tenu le 17 décembre 2015;

**HR 16.06.21
018**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que madame Julie Charest soit engagée pour un poste régulier à temps plein (28 heures par semaine) de psychologue à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Maude Levasseur-Dutil est titulaire d'un poste régulier à temps partiel (21 heures/semaine) d'orthophoniste depuis le 18 août 2014;

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier et Nathalie Rousseau et de monsieur Réjean Bessette, tenu le 11 mars 2014;

**HR 16.06.21
019**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Maude Levasseur-Dutil soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'orthophoniste à l'école Joseph-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 1er juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

09.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE 2016-2017 (document RH 16.06.21-09.2)

Considérant les besoins manifestés par les directions d'écoles à l'égard de leur clientèle respective;

**HR 16.06.21
020**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2016-2017 avec les modifications suivantes apportées au plan 2015-2016 et effectives à compter du 21 août 2016:

Technicienne interprète Poste aboli			
École	Personne visée	% poste	Nombre d'heures
Monseigneur-Euclide-Théberge	Marilou Bonin	85,7143	30 h

À titre indicatif, le poste est aboli pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

Technicienne interprète Postes maintenus			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Saint-Blaise	Sylvie Bonenfant	85,7143	30 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Karine Lévesque	91,4286	32 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Virginie Govaerts	85,7143	30 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Valéry Poulin	85,7143	30 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Jessica Laplante	85,7143	30 h

Technicien en éducation spécialisée			
<u>Postes abolis</u>			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Jean XXIII	Isabelle Aumont	51,4286	18 h
Saint-Michel	Karine Paquette	51,4286	18 h
Saint-Vincent	Valérie Turgeon	100,0000	35 h
Micheline-Brodeur	Nathalie Forand	98,5714	34 h 30
Notre-Dame-du-Sourire et Jeanne-Mance	Isabelle Lapointe-Veilleux	57,1429	20 h
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Sophie Daniel	100,0000	35 h
Hamel	Anais Buro	42,8571	15 h
Saint-Alexandre	Josée Dumont	42,8571	15 h
Notre-Dame-de-Fatima	VACANT	37,1429	13 h
Des Savanes	Marjorie Audet	71,4285	25 h
Saint-Joseph	Marie-Ève Foucault	37,1429	13 h
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Linda Bélanger	51,4286	18 h
Saint-Lucien	Karyne Hamelin	60,0000	21 h
Saint-Lucien	Chantal Morin	45,7143	16 h
Marguerite-Bourgeois	VACANT	62,8571	22 h
Polyvalente Marcel-Landry	Véronique Giroux-Quesnel	85,7143	30 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Marie-Chantall Rodrigue	84,2857	29 h 30
Docteur-Alexis-Bouthillier	Fabienne Chapuis	88,5714	31 h
Monseigneur-Euclide-Théberge	Chantale Forgues	52,8571	18 h 30
Marie-Derome	Nancy Leclerc	91,4286	32 h

À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre » ou pour le motif « modification de services spécifiques à rendre ».

Technicien en éducation spécialisée			
<u>Postes maintenus</u>			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Saint-Michel	Stéphanie Demers	100,0000	35 h
Saint-Michel	Annie Samson	100,0000	35 h
Saint-Vincent	Brigitte Guillotte	82,8571	29 h
Paul-Germain-Ostiguy	Mélanie Philibert	97,1429	34 h
Paul-Germain-Ostiguy	Marie-Hélène Ouellet	88,5714	31 h
Notre-Dame-du-Sourire	Karine Labarre	74,2857	26 h
Notre-Dame-du-Sourire	Estelle Pelletier-Chrétien	74,2857	26 h
De Monnoir	Carolanne Brière	57,1429	20 h
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Josée Charron	100,0000	35 h
Du Pélican	Mireille Gauvin	85,7143	30 h
Sacré-Coeur	Véronique Fleury	71,4286	25 h
Saint-Alexandre	Vacant	100,0000	35 h
Saint-Alexandre	Marie-Hélène Gélinas-Robert	100,0000	35 h
Sainte-Anne	Cédieu Léveillé	28,5714	10 h

Technicien en éducation spécialisée			
<u>Postes maintenus</u>			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Frère-André	Sylvie Gousy	94,2857	33 h
Frère-André	Sonia Bergeron	91,4286	32 h
Frère-André	Danielle Desrochers	88,5714	31 h
Frère-André	Mylène Bouchard	74,2857	26 h
Du Petit-Clocher	Angéline Farrell	74,2857	26 h
Capitaine-Luc-Fortin	Stéphane Beaudin	74,2857	26 h
De Richelieu	Gisèle Lasnier	57,1429	20 h
Crevier	Mathieu Fauchon	60,0000	21 h
Pointe-Olivier	Annick Larouche	64,2857	22 h 30
Alberte-Melançon et Saint-Blaise	Marie-Lou Desnoyers	74,2857	26 h
Des Savanes	Karine Lafrance	57,1429	20 h
Saint-Jacques	Martine Péloquin	88,5714	31 h
Saint-Jacques	Brigitte Bussière	68,5714	24 h
Saint-Jacques	Mélanie Derome	28,5714	10 h
Napoléon-Bourassa	Julie Péloquin	71,4286	25 h
Saint-Eugène	Maxime Sorel	100,0000	35 h
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Aby Jasmin-Tessier	74,2857	26 h
Saint-Gérard	Nicole Lessard	100,0000	35 h
Saint-Gérard	Thérèse Berthiaume	100,0000	35 h
Saint-Gérard	Lyne Viens	100,0000	35 h
Saint-Gérard	Marianne Daunais	42,8571	15 h
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean)	Julie Girard	71,4286	25 h
Bruno-Choquette	Amélie Grégoire	57,1429	20 h
Saint-Lucien	Éric Leblanc	100,0000	35 h
Saint-Lucien	Jessyca Blanchette	100,0000	35 h
Saint-Lucien	Valérie Laramée	100,0000	35 h
Joséphine-Dandurand	Nancy Chouinard	100,0000	35 h
Joséphine-Dandurand	Véronic Lemire	85,7143	30 h
Joséphine-Dandurand	Marlène Caron	57,1429	20 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Nathalie Thibeault	100,0000	35 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Pierre-Antoine Germain	100,0000	35 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Isabelle Gervais	100,0000	35 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Annick Gélinau	100,0000	35 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Marie-Claude Lussier	100,0000	35 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Anne-Marie-Dupont	74,2857	26 h
Joseph-Amédée-Bélanger	Vacant	42,8571	15 h
Marguerite-Bourgeois	Julie Bergeron	100,0000	35 h
Marguerite-Bourgeois	Nadine Martin	100,0000	35 h
Marguerite-Bourgeois	Annie Charland	100,0000	35 h
Marguerite-Bourgeois	Caroline Tremblay	88,5714	31 h
Polyvalente Marcel-Landry	Ginette Leblanc	100,0000	35 h
Polyvalente Marcel-Landry	Véronique Bernard	100,0000	35 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Marie-France Turmel	100,0000	35 h

Technicien en éducation spécialisée			
<u>Postes maintenus</u>			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Audrey Campbell	100,0000	35 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Chantal Berthiaume	100,0000	35 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Hugo Demers	100,0000	35 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Mélanie Melo	97,1429	34 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Christiane Vincent	88,5714	31 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Véronique Lamarre	88,5714	31 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Joanie Demers	85,7143	30 h
Docteur-Alexis-Bouthillier	Nathalie Royer	100,0000	35 h
Docteur-Alexis-Bouthillier	Sylvain Émond	100,0000	35 h
Docteur-Alexis-Bouthillier	Jean-François Joseph	100,0000	35 h
Docteur-Alexis-Bouthillier	Fleur-Ange Loiselle	100,0000	35 h
Monseigneur-Euclide-Théberge	Lyne Rousseau	100,0000	35 h
Monseigneur-Euclide-Théberge	Lucie Duguay	100,0000	35 h
Monseigneur-Euclide-Théberge	Isabelle Quimper	100,0000	35 h
Monseigneur-Euclide-Théberge	Annie Brouillette	100,0000	35 h
Monseigneur-Euclide-Théberge	Amélie Guay	90,0000	31 h 30
Monseigneur-Euclide-Théberge	Annie Martel	74,2857	26 h
Marie-Rivier	Izabelle Mercier	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Josée Bissonnette	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Magalie Gauthier	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Marie-Claude Lévesque	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Isabelle Boyer	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Karine Giguère	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Nancy Fournier	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Mylène Falcon	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Lucie Lamarre	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Nicole Dion	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Isabelle Durand	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Isabelle Gourgeois	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Annie Chassé	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Amélie Benoit	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Julie Madore	92,8571	32 h 30
Marie-Rivier	Chantal Poupart	85,7143	30 h
Marie-Rivier	Anik Désautels	71,4286	25 h
Marie-Rivier	Vacant	71,4286	25 h
Aux-Quatre-Vents	Sonia Pouliot	100,0000	35 h
Aux-Quatre-Vents	Suzie Poitras	100,0000	35 h
Des Prés-Verts	Norman Trudeau	100,0000	35 h
Des Prés-Verts	Julie Forand	55,7143	19 h 30
Marie-Derome	Caroline Leblanc	92,8571	32 h 30

Technicien en éducation spécialisée <u>Postes maintenus</u>			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Marie-Derome	Jasmine Beaudry	92,8571	32 h 30
Marie-Derome	Francine Morency	57,1429	20 h

Technicien en éducation spécialisée <u>Postes créés</u>		
Écoles	% poste	Nombre d'heures
Jean XXIII	62,8571	22 h
Saint-Michel	57,1429	20 h
Micheline-Brodeur	62,8571	22 h
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	64,2857	22 h 30
Hamel	51,4286	18 h
Saint-Alexandre	92,8571	32 h 30
Frère-André	74,2857	26 h
Jeanne-Mance et Notre-Dame-du-Sourire	60,0000	21 h
Notre-Dame-de-Fatima	42,8571	15 h
Des Savanes	85,7143	30 h
Saint-Joseph	45,7143	16 h
Saint-Lucien	100,0000	35 h
Saint-Lucien	85,7143	30 h
Joseph-Amédée-Bélanger	77,1429	27 h
Marguerite-Bourgeois	100,0000	35 h
Polyvalente Marcel-Landry	74,2857	26 h
Polyvalente Marcel-Landry	71,4286	25 h
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	78,5714	27 h 30
Docteur-Alexis-Bouthillier	64,2857	22 h 30
Docteur-Alexis-Bouthillier	50,0000	17 h 30
Monseigneur-Euclide-Théberge	67,8571	23 h 45
Marie-Rivier	85,7143	30 h
Aux-Quatre-Vents	74,2857	26 h
Marie-Derome	74,2857	26 h

Préposé aux élèves handicapés <u>Postes abolis</u>			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Polyvalente Marcel-Landry *	Louise Brodeur	100,0000	35 h
Polyvalente Marcel-Landry *	Vacant	74,2857	26 h
Marie-Rivier **	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier **	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier **	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier **	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier **	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier **	Vacant	28,5714	10 h

Marie-Rivier **	Vacant	17,8571	6 h 15
-----------------	--------	---------	--------

* À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

** À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « modification de services spécifiques à rendre ».

Préposé aux élèves handicapés Postes maintenus			
Écoles	Personnes visées	% poste	Nombre d'heures
Saint-Eugène	Vacant	100,0000	35 h
Saint-Eugène	Vacant	14,2857	5 h
Polyvalente Marcel-Landry	Jacques Lanciault	100,0000	35 h
Polyvalente Marcel-Landry	France Lanciault	100,0000	35 h
Polyvalente Marcel-Landry	Lucie Morette	100,0000	35 h
Polyvalente Marcel-Landry	Estel Borduas	100,0000	35 h
Polyvalente-Chanoine-Armand-Racicot	Johanne Skelling	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Hélène L'Heureux	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Francine Lessard	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Pauline Martin	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Angèle Robert	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Line Rodrigue	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Diane Rodrigue	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Martine Dugas	100,0000	35 h
Marie-Rivier	Chantal Godbout	82,1429	28 h 45
Marie-Rivier	Marie Lebrun	71,4286	25 h
Marie-Rivier	Rachelle Lessard	57,1429	20 h
Marie-Rivier	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier	Vacant	28,5714	10 h
Marie-Rivier	Vacant	28,5714	10 h

Préposé aux élèves handicapés Postes créés		
Écoles	% poste	Nombre d'heures
Marie-Rivier	60,7143	21 h 15
Marie-Rivier	57,1429	20 h
Marie-Rivier	64,2857	22 h 30

Adopté à l'unanimité.

09.3 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (document RH 16.06.21-09.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
021

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le Conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

Et

D'accorder au soumissionnaire conforme ayant le prix ajusté le plus bas en fonction de la qualité, à ProSanté, les services du programme d'aide au personnel, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019, au coût réel de 131 700,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017 ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2016.

10.2 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2016-2017 (RFP 03 – PR01) (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2016.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 SERVICE DE BUANDERIE - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS, ÉDIFICES LAURIER ET NORMANDIE (document RM 16.06.21-11.1.1)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

HR 16.06.21
022

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que le Conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

Et

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Martin Inc., le contrat avec l'option de deux renouvellements d'une année chacune, pour le service de buanderie à l'École professionnelle des Métiers, édifices Laurier et Normandie, au montant total du contrat pour trois ans de 91 850,14 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 RÉFECTION DE TOITURE - ÉCOLE POINTE-OLIVIER (document RM 16.06.21-11.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
023

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Lacasse & Fils Maîtres Couvreur Inc., le contrat pour la réfection de toiture à l'école Pointe-Olivier, au montant de 60 700,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DES FINIS INTÉRIEURS - ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 16.06.21-11.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
024

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 3104-0355 Québec Inc., le contrat pour le réaménagement et la réfection des finis intérieurs à l'école Paul-Germain-Ostiguy, au montant de 139 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 REMPACEMENT DE L'INTERCOM - ÉCOLES SAINT-BLAISE ET DR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 16.06.21-11.1.4)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
025

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Planiselect Inc., le contrat pour le remplacement de l'intercom aux écoles Saint-Blaise et Docteur-Alexis-Bouthillier, au montant de 51 126,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.5 RÉFECTION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE ET LA RAMPE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE - ÉCOLE SAINT-LUCIEN (document RM 16.06.21-11.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
026

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de l'entrée principale et de la rampe d'accessibilité universelle à l'école Saint-Lucien, au montant de 83 200,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.6 REMPACEMENT DE L'INTERCOM - 5 ÉCOLES (document RM 16.06.21-11.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
027

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Planiselect Inc., le contrat pour le remplacement de l'intercom aux écoles Saint-Alexandre, Saint-Gérard, Bruno-Choquette, Joseph-Amédée-Bélanger et des Prés-Verts, au montant de 109 552,87 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.7 CONTRÔLE D'ACCÈS - CÂBLAGE - 12 ÉCOLES (document RM 16.06.21-11.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.06.21
028

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Securmax Systèmes intégrés de Sécurité Inc., le contrat pour le contrôle d'accès, câblage, pour 12 écoles (14 bâtiments), soit les écoles Saint-Michel, Micheline-Brodeur, Paul-Germain-Ostiguy, de Monnoir, du Pélican (édifices Laflamme et Chabanel), Hamel, de Richelieu (édifices Curé-Martel et Saint-Joseph), Notre-Dame-de-Fatima, Crevier, Pointe-Olivier, Monseigneur Euclide-Théberge et la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 290 388,43 \$ (taxes en sus)

Adopté à l'unanimité.

11.2 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE - PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2017-2027 (document RM 16.06.21-11.2)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières possède sur son territoire un centre de formation professionnelle, connu sous le nom d'École professionnelle des Métiers;

Considérant que l'un de ses édifices actuels, situé sur la rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu, nécessite une mise aux normes afin de répondre adéquatement aux besoins de formation;

Considérant que les surfaces attitrées aux différents programmes sont bien en deçà d'un aménagement contemporain fonctionnel et adapté à la mission de ce centre;

HR 16.06.21
029

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que dans le cadre de la mesure « Plan québécois des infrastructures 2017-2027 », la Commission scolaire des Hautes-Rivières adresse au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, une demande de mise aux normes et d'agrandissement pour l'École professionnelle des Métiers, édifice Laurier (060) en fonction des besoins qui seront identifiés et en respect des critères prévus par la mesure.

Adopté à l'unanimité.

11.3 CENTRE DES SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC - CONTRAT À COMMANDES - DOSSIER D'ACHATS REGROUPÉS - DAR - PRODUITS PÉTROLIERS - CARBURANT EN VRAC ET HUILE À CHAUFFAGE (document RM 16.06.21-11.3)

Considérant que la Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME) ne renouvellera pas le dossier huile à chauffage (Mazout no 2) après le 31 mai 2018;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adhéré au dossier d'huile à chauffage (Mazout no 2) du CARME;

Considérant que le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est présentement en collecte de mandats pour le dossier cité en objet;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire participer au volet huile à chauffage dudit dossier selon les modalités suivantes :

DOSSIER	ESTIMATION D'ENGAGEMENT	DURÉE DU CONTRAT
DAR – Produits pétroliers – carburant en vrac et huile à chauffage	200 000,00 \$	21 mois 1 ^{er} juin 2018 au 31 mars 2020

HR 16.06.21
030

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'adhérer au Dossier d'Achats Regroupés – DAR – Produits pétroliers – carburant en vrac et huile à chauffage auprès du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) en permettant au directeur des ressources matérielles de signer l'adhésion aux dossiers et les bons de commande qui en découleront et ce, dans les limites des disponibilités budgétaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 16.06.21
031

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que des félicitations soient adressées à Léo Royer, élève de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean) qui a amassé 430,85 \$ en produisant un journal et en le vendant pour un membre de sa famille atteint du cancer.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.06.21
032

Il est proposé par Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Anastasia Wallack, parent bénévole, pour la coordination et le succès de l'événement «la Course jusqu'au bout!» tenu dans les rues de la municipalité d'Henryville, au profit des élèves de l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville.

Que des remerciements soient également transmis à tous les parents bénévoles qui ont participé cette activité familiale.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.06.21
033

Il est proposé par monsieur Olivier Demers Payette :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur de l'école Marie-Rivier, madame Marie-Claude Mercier, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), monsieur John-Patrick Hui, enseignant à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, monsieur Chad Boutin, directeur de l'école Marguerite-Bourgeoys, monsieur André Marquis, responsable au Service des Loisirs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, la direction générale de la Commission scolaire et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la réussite du Défi des Ambassadeurs ou plus de 700 élèves de 5^e année et 6^e année du primaire de 31 écoles ont

réalisé l'exploit de courir un marathon (42,2 km) à relais et en équipe. Cette activité s'est déroulée le mercredi 25 mai 2016 au Centre-de-Plein-Air-Ronald-Beauregard.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.06.21
034

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin

Que des félicitations soient transmises aux membres de l'équipe de l'Intervalle, soit madame Johanne Robert, psychoéducatrice, monsieur Patrick Veilleux, enseignant, madame Aby Jasmin-Tessier, éducateur spécialisé, madame Sophie Paquette, orthopédagogue et madame Nadia Poulin, psychologue, pour avoir chapeauté le service Nurture et avoir bâti depuis deux ans le beau projet « L'intervalle » à l'école Joséphine-Dandurand.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.06.21
035

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que des remerciements soient adressés au Syndicat des producteurs de lait Montérégie-Est et au Syndicat des producteurs de lait Montérégie-Ouest pour les commandites offertes à plusieurs écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et qui ont contribué à ce que des élèves puissent bénéficier d'activités fort intéressantes.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.06.21
036

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que des félicitations soient transmises à tous les membres de l'équipe cycliste de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (parents, enseignants, directions et personnel administratif), pour leur participation au Grand Défi Pierre Lavoie en réalisant, soit le défi du 1000 km ou la Boucle de 130 km à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces personnes constituent un exemple de promotion des saines habitudes de vie pour nos élèves.

Que des remerciements soient adressés aux citoyens et aux bénévoles, qui ont fait de cet événement un énorme succès.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 16.06.21
037

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au mardi 28 juin 2016 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL